

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

GROUPE HOSPITALIER COCHIN - HOTEL DIEU - ST VINCENT DE PAUL - BROCA SITE HOTEL-DIEU

1 PLACE DU PARVIS NOTRE DAME, 75004 PARIS

Contact : SERVICE DE PATHOLOGIE : Pr TJ MOLINA - Tel secrétariat : 01 42 34 82 82

Informations pratiques concernant l'analyse de la clonalité IgH/TCR dans les lymphomes (y compris cutanés) à l'Hôtel-Dieu

Pour quels patients :

Patients atteints d'une pathologie lymphoïde faisant suspecter un lymphome.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Lymphome (y compris cutané) - clonalité IGH/TCR » de l'AP-HP.

Dans quels buts :

Préciser le caractère clonale d'une population lymphoïde B ou T.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Lymphome (y compris cutané) - clonalité IGH/TCR » de l'AP-HP.

Sur quels prélèvements :

Tumeur primitive congelée (ganglion, peau, etc...). Sang ou moelle en cas de suspicion d'envahissement.

Le prélèvement transmis doit être infiltré par les cellules lymphoïdes suspectes. Son degré d'infiltration doit être indiqué dans la fiche de prescription pour une interprétation pertinente des résultats.

Un compte rendu d'analyse histologique doit impérativement accompagner la prescription.

Où adresser sa demande :

Votre demande sera traitée à l'Hôtel-Dieu dans le service de pathologie

Responsable de l'activité : Pr Th MOLINA -Tél : 01 42 34 27 86

Personnes à contacter : Francis Devez ou Véronique Ducruit (technicien) - Tél : 0142342786

Laboratoire : Hôtel-Dieu
Service de Pathologie (A3 1er étage)
1 place du Parvis Notre Dame
75004 Paris

Il est souhaitable, si le pathologiste demandeur ne fait pas partie du réseau lymphopath de l'INCa, d'envoyer au laboratoire en même temps que l'échantillon un bloc tissulaire fixé et inclus en paraffine afin de valider l'indication.

Que faut-il envoyer :

➔ Au service de pathologie:

- le prélèvement tissulaire ou cellulaire
- le compte rendu d'anatomo-pathologie correspondant au prélèvement
- le bon de demande d'examen (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats.

Nous acceptons :

- bloc fixé et inclus en paraffine
- ou coupes fixées (2 à 5 coupes de 10 microns) ou 2 cylindres de TMA de 0.6 mm) + 1HES

Merci de préciser Fixateur et Durée de fixation pour les prélèvements fixés.

- bloc congelé
- coupes tissulaires congelées (2 à 5 coupes de 10 microns) + 1 HES coupe congelée
- ADN extrait, Tissu congelé ou fixé fixateur : Concentration : DO :
- cellules fraîches (ascite, plèvre, LCR...), de sang ou de moelle recueillis sur tube EDTA (1 à 2 tubes de 5 ml).
- Tissu dans RNAlater

Recommandations de transport

- Le laboratoire est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h.
- Les tissus fixés, l'ADN extrait et le tissu dans le RNAlater peuvent être adressés par voie postale sans condition de transport particulière.
- Les blocs congelés ou coupes tissulaires congelées doivent être adressées sur de la carboglace ou dans de l'azote liquide si possible après avoir **contacté le technicien au 01 42 34 27 86 ou nous avoir prévenu par le site web.**

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

A partir de la réception du prélèvement en anatomie pathologique, un délai minimum de **15 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux correspondants qui seront mentionnés dans le Bon de demande d'examen.

En cas de situation d'urgence, et après entente préalable avec les biologistes référents le délai de rendu peut être réduit.

Quelles techniques utilisons-nous ?

- l'extraction de l'ADN à partir des coupes tissulaires est réalisée.
- la recherche d'un réarrangement clonal des gènes IGH ou TCR γ est réalisée en fonction des indications par amplification par PCR des jonctions V-(D)-J, utilisant le protocole Biomed-2 et analyse des heteroduplex sur polyacrylamide.
- la recherche d'un réarrangement clonal des autres gènes IG et TCR ne sera entreprise que dans un second temps.
- la sensibilité de ces techniques est comprise entre 1 et 10%.